



Municipalité de Saint-Norbert **séance** **ordinaire du 11 mai 2015**

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi le 11 mai 2015 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Claude Thouin Jocelyn Denis
Était absent	Yvon Laporte, conseiller

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lucie Poulette, Directrice générale, secrétaire/trésorière.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Le maire débute la séance par un mot de bienvenue, la séance est ouverte à 20h00.

2.- (15-05-062) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du rapport financier 2014
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015
5. Conciliation bancaire au 30 avril 2015
6. Comptes à payer et à approuver
7. Dépôt du rapport financier comparatif pour le 1^{er} trimestre 2015
8. Soumissions peinture salle municipale
9. Règlement relatif au stationnement et à la circulation
10. Plan de mesures d'urgence – adoption de l'organigramme
11. Abrogation de la résolution 10-12-214 Adoption de la politique gestion contractuelle
12. Appels d'offres Déneigement Chemins
13. Mise à jour du plan d'intervention
14. Évaluation de la station d'épuration municipale des eaux usées
15. Congrès FQM –2015 24-25-26 septembre
16. Congrès ADMQ 2015 17-18-19 juin 2015
17. Église
 - a. Toilette chimique site église période estivale
 - b. Panneaux
18. Demandes d'Alain Bellerose - Noel Marcoux et de Jocelyn Denis au MTQ creusage fossés Route 347 (Rang Nord)
19. Rapport d'inspection – Assurance
20. Plainte citoyen
21. Divers
22. Période de questions
23. Clôture de la séance

3.- (15-05-063) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2014 :

Madame Mélanie Morel, comptable du bureau DCA comptable professionnel agréé inc. a fait la présentation des états financiers 2014. Tous les membres présents du conseil ont reçu une copie du rapport financier.

CONSIDÉRANT que cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Claude Thouin;
Appuyé par Monsieur Jocelyn Denis;
Le maire demande le vote

Résolu

D'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2014, indiquant un surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 175 571 \$.

4.- (15-05-064) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2015 :

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Lise L'Heureux;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015 soit approuvé.

5.- CONCILIATION BANCAIRE :

Le dépôt de la conciliation bancaire au 30 avril 2015 pour un solde de 445 944.97 \$.

6.- (15-05-065) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis ;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses totalisant : 53 120.05 \$

Se détaillant comme suit :
Salaires et avantages sociaux : 20 876.10 \$
Comptes prélevés automatiquement 6 069.61 \$
Autres dépenses : 26 174.34 \$

7.- DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER COMPARATIF POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2015 :

Les membres du conseil ont reçu un rapport financier comparatif pour le 1^{er} trimestre 2015 avec les résultats de 2014 pour la même période.

8.- (15-05-066) SOUMISSIONS POUR PEINTURER LA SALLE MUNICIPALE :

- CONSIDÉRANT** que nous devons rafraichir notre salle municipale;
- CONSIDÉRANT** que nous devons faire des réparations légères sur nos murs et les repeindre;
- CONSIDÉRANT** que nous avons eu 3 soumissionnaires;
- CONSIDÉRANT** que le plus haut soumissionnaire est à 12 000.00 plus taxes et que le plus bas est à 7 550.00\$ plus taxes;
- CONSIDÉRANT** que le plus bas soumissionnaire réparer aussi les fissures des bords de portes et nous offre la possibilité pour une maximum de 200\$ plus taxes de peindre avec de la peinture haut de gamme;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux
Le maire demande le vote

D'engager le plus bas soumissionnaires, Les peintures Charpentier pour repeindre 2 couches de peinture la salle, la cuisine, les armoires de cuisine, théâtre, la cave le rangement des tables et des chaises, le vestiaire, les toilette et les panneaux des toilettes de femmes, les 2 descentes de cave et l'escalier près de la bibliothèque, excepté les rangements du sous-sol, la bibliothèque et le local des fermières., et d'utiliser la peinture haut gamme offerte selon l'offre de service avec un supplément d'environ 200.00\$ plus taxes et de réparer les murs aux endroits abîmés.

9.- (15-05-067) RÈGLEMENT NUMÉRO 379-1-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 379-351-354-367 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION :

Remis à une prochaine séance.

10.- (15-05-068) PLAN DE MESURES D'URGENCE :

- CONSIDÉRANT** le Service de sécurité incendie de la MRC d'Autray nous a proposé un organigramme pour le plan de mesures d'urgence;
- CONSIDÉRANT** .

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité;

Que nous adoptions l'organigramme tel que présenté.

11.- (15-05-069) ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 10-12-214 - Adoption de la Politique de gestion contractuelle :

CONSIDÉRANT l'obligation, pour une municipalité, d'adopter une « *Politique de gestion contractuelle* » en vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* [L.R.Q., c. C27.1];

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Norbert a adopté une politique de gestion contractuelle le 6 décembre 2010 [résolution numéro 10-12-214];

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à ladite politique afin de la rendre conforme;

CONSIDÉRANT que cette politique vise à assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Lise L'Heureux;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote

Et résolu :

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que le conseil municipal de Saint-Norbert abroge pour valoir à toutes fins que de droit, la résolution numéro 10-12-214 adoptée le 6 décembre 2010.

Que le conseil municipal de Saint-Norbert adopte le document intitulé « *Politique de gestion contractuelle* » ainsi que les annexes faisant partie intégrante de la présente politique.

12.- (15-05-070) **APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT DE NOS CHEMINS D'HIVER:**

CONSIDÉRANT que le contrat octroyé pour le déneigement des chemins durant l'hiver s'est terminé avec la saison 2014-2015 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un nouvel appel d'offres ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par monsieur Claude Thouin;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité:

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Norbert mandate madame Lucie Poulette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à procéder à un appel d'offres visant le déneigement des chemins durant l'hiver.

Que les prix demandés seront pour trois options, à savoir :

- Option«A» Une saison [2016-2016]
- Option«B» Trois saisons [2015-2016, 2016-2017, 2017-2018]
- Option «C» Cinq saisons [2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020]

Que cet appel d'offres est réalisé conformément aux dispositions légales s'appliquant.

13.- **(15-05-071) MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION :**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Norbert possède un plan d'intervention produite au mois d'avril 2008 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une révision, conformément au nouveau «*Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées*» ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de BEAUDOIN HURENS, laquelle est conforme aux demandes de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;

Appuyé par madame Jacynthe Leduc;

Le maire demande le vote

Et résolu :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Norbert mandate officiellement la firme BEAUDOIN HURENS pour effectuer la mise à jour du plan d'intervention en conformité avec le «*Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées*».

Que la Municipalité de Saint-Norbert acquitte un montant de neuf mille cinq cents quarante-deux dollars et quatre-vingt-treize cents |9542.93\$| incluant les taxes applicables, à la suite de la réception du plan d'intervention mis à jour.

Que l'offre de services professionnels de BEAUDOIN HURENS numéro OS-GC-15019 R-1, fait partie intégrante de la présente résolution.

14.- **(15-05-072) ÉVALUATION DE LA STATION D'ÉPURATION MUNICIPALES DES EAUX USÉES:**

CONSIDÉRANT que les débits moyens traités dépassent régulièrement le débit de conception à la station d'épuration des eaux usées ;

CONSIDÉRANT que la station d'épuration municipale des eaux usées a été mise en opération en 1976;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une évaluation complète de la station d'épuration dans le but de connaître le type et l'envergure des travaux à réaliser ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Beaudoin Hurens Inc., laquelle est conforme aux demandes de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Claude Thouin;

Appuyé par madame Annie Boucher;

Le maire demande le vote

Et résolu :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Norbert mandate officiellement la firme Beaudoin Hurens INC. pour effectuer une évaluation complète de la station d'épuration municipale des eaux usées.

Que la Municipalité de Saint-Norbert acquitte un montant de seize mille trois cent vingt-six dollars et 45 cents|16 326.45\$| incluant les taxes applicables, à la suite de la réception du rapport produit.

Que les offres de services professionnels de Beaudoin Hurens inc. numéros OS-GC-15216 R-1 et 15219 R-1, font partie intégrante de la présente résolution.

15.- (15-05-073) CONGRÈS 2015 DE LA FQM 24-25-26 septembre:

CONSIDÉRANT que le congrès de la FQM est une occasion d'aller chercher de l'information pour la municipalité, des ateliers y sont présentés traitant de sujets d'actualité et c'est une bonne façon de se former et d'apprendre.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame Annie Boucher;

Appuyé par monsieur Claude Thouin ;

Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

De payer l'inscription au congrès 2015 de la FQM, de rembourser sur présentation de pièces justificatives, le kilométrage, la chambre d'hôtel, les repas pour 3 membres du conseil.

16.- (15-05-074) CONGRÈS DE L'ADMQ 2015 – 17-18-19 JUIN :

CONSIDÉRANT qu'il y a à tous les ans le congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec

CONSIDÉRANT que lors de ce congrès les directeurs généraux vont chercher des informations importantes pour leur travail et leur municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Lise L'Heureux ;

Appuyé par madame Jacynthe Leduc ;

Le maire demande le vote

Et résolu :

D'autoriser la directrice générale à assister au congrès de l'ADMQ 2015 de payer les frais d'inscription, de rembourser sur présentation de pièces justificatives, les frais de chambre d'hôtel et le Kilométrage ainsi que les repas.

17.- ÉGLISE :

- Toilette chimique
- Panneaux

CONSIDÉRANT que nous désirons louer une toilette chimique pour la période estivale

CONSIDÉRANT que nous désirons faire des panneaux qui serviront lors d'expositions;

Il est proposé par monsieur Claude Thouin;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote

De louer une toilette chimique pour la période de juin à septembre 2015 et d'octroyer un budget de 1200.00\$ plus taxes pour l'achat de matériel pour la fabrication de panneaux.

18.- (15-05-075) DEMANDES D'APPUI POUR CREUSAGE DE FOSSÉS DE LA ROUTE 347 (RANG NORD) AU MTQ :

CONSIDÉRANT que monsieur Noël Marcoux refait pour une 3^e année une demande au MTQ pour creusage/nettoyage de fossés de la route 347;

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Bellerose fait la même demande;

CONSIDÉRANT que monsieur Jocelyn Denis fait également une demande pour d'autres parties de la Route 347;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Claude Thouin;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote
Résolu

De demander au ministère des Transports d'effectuer le creusage et le nettoyage de ces fosses pour ces 3 citoyens.

19.- RAPPORT D'INSPECTION DE NOTRE ASSUREUR POUR NOS BÂTISSSES :

La municipalité a eu une inspection de ses bâtisses par notre assureur, les correctifs seront faits dans les délais requis, et une partie des modifications sont déjà faites. Rien de majeur n'a été décelé.

20.- PLAINTÉ D'UN CITOYEN :

Nous avons reçu une plainte d'un citoyen concernant le bruit causé par l'entreprise Voltige-Éole de parachutisme. Une pétition devrait être signée par plusieurs citoyens qui ont le même problème et cette pétition devrait être envoyée à notre députée fédérale, considérant que le transport aérien est de juridiction fédérale.

21.- DIVERS :

Rien à ce point.

22.- PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur le maire répond à quelques questions de citoyens présents.

23.- **(15-05-076) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**

L'Ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Et résolu à l'unanimité

De clore et de lever la séance À 20 H 32 m

Claude Thouin
Maire suppléant

Lucie Poulette
Directrice générale
Secrétaire/trésorière